

Lundi 10 juillet 2023

CIRCULAIRE DE RENTREE 2023

Chers Parents, Chers Elèves,

Je vous invite à prendre connaissance des modalités de la prochaine rentrée au lycée. Comme les autres années, la rentrée sera décalée afin de favoriser l'accueil des élèves de chacun des niveaux.

Je vous souhaite à tous un très bel été et de très belles vacances.

Mme GAUSSON – Chef d'Etablissement

1 – Accueil de l'établissement :

L'établissement est ouvert à tous du lundi au vendredi aux horaires suivants : 8h00 – 12h30 / 13h00 – 17h00

Sur rendez-vous en dehors de ces horaires.

A noter : Fermeture des bureaux du 28 juillet 2023 à 16h00 et réouverture le lundi 21 août 2023

2 – Dates et horaires de rentrée :

4EA	Lundi 04 septembre 2023	A partir de 9h00 : Installation internat 09h30 : Accueil des élèves et parents*
CAPa 1	Lundi 04 septembre 2023	A partir de 9h30 : Installation internat 10h00 : Accueil des élèves et parents*
2nde PRO NJPF	Lundi 04 septembre 2023	A partir de 10h30 : Installation internat 11h00 : Accueil des élèves et parents*
3EA	Mardi 05 septembre 2023	A partir de 8h30 : Installation internat 09h00 : Accueil des élèves et parents*
CAPa 2	Mardi 05 septembre 2023	A partir de 9h30 : Installation internat 10h00 : Accueil des élèves et parents*
1^{ère} BAC PRO	Mardi 05 septembre 2023	A partir de 10h30 : Installation internat 11h00 : Accueil des élèves et parents*
Term BAC PRO	Mardi 05 septembre 2023	A partir de 11h00 : Installation internat 11h30 : Accueil des élèves et parents*
BTSa 1	Mercredi 06 septembre 2023	A partir de 8h30 : Installation internat 9h00 : Accueil des élèves

*La présence des parents le jour de la rentrée de leur enfant est importante, afin d'échanger avec l'équipe éducative et comprendre le fonctionnement de l'établissement.

3 – Manuels scolaires :

Les manuels scolaires sont prêtés par l'établissement. L'élève doit en prendre le plus grand soin. Les manuels devront être couverts et étiquetés au nom de l'élève en début d'année et rendus en bon état en fin d'année. **Important** : Tout manuel scolaire perdu ou abîmé, sera facturé.

4 – Horaires - emplois du temps des classes :

Lundi	10h20-12h15	13h30-16h55
Mardi	8h20-12h15	13h30-16h55
Mercredi	8h20-12h15	13h30-16h55
Judi	8h20-12h15	13h30-16h55
vendredi	8h20-11h50	

Séquences de cours de 55 minutes
 Récréation à 10h10 le matin (15 min)
 Récréation à 15h20 l'après-midi (15 min)

**Les emplois du temps seront
 communiqués le jour de la rentrée**

5 – Dates à retenir :

Visite médicale (élèves <u>non majeurs de forêt uniquement</u>) <u>Emmener le carnet de santé</u>	Lundi 04 septembre 2023 à partir de 14h00 (élèves de 2 ^{nde}) Mardi 05 septembre 2023 à partir de 14h00 (1 ^{ère} et Term forêt)
1^{er} équipement professionnel (Région) Classe de 2^{nde} NJPF + nouveaux 1^{ères}	Mardi 05 septembre 2023 de 13h30 à 17h00
Formation SST recyclage (Term forêt)	Mercredi 06 et jeudi 07 septembre 2023 (par ½ groupe)
Formation SST initiale (2^{nde} NJPF et nouveaux 1^{ères} forêt)	Mercredi 11 et jeudi 12 octobre 2023
Réunion parents profs (1) ⇒ Classes de 3EA et CAPa 2	Vendredi 17 novembre 2023 de 13h00 à 18h00
Réunion parents profs (2) ⇒ Classes de 4EA / CAPa 1 et 2 ^{nde}	Vendredi 24 novembre 2023 de 13h00 à 18h00
Remise des diplômes	Vendredi 24 novembre 2023 à 18h00
Réunion parents profs (3) ⇒ Classes de 1 ^{ère} / Term et BTSa	Vendredi 9 février 2024 de 13h00 à 18h00
Journée portes ouvertes 1	Samedi 09 mars 2024 de 9h00 à 17h00
Journée portes ouvertes 2	Samedi 04 mai 2024 de 9h00 à 17h00
Etablissement fermé et vacances scolaires	Jeudi 19 et vendredi 20 octobre 2023 (Formation établissement)
	Toussaint : du samedi 21 octobre 2023 au dimanche 05 novembre 2023
	Noël : du samedi 23 décembre 2023 au dimanche 07 janvier 2024
	Hiver : du samedi 17 février 2024 au dimanche 03 mars 2024
	Lundi 1^{er} avril 2024 (férié)
	Pâques : du samedi 13 avril 2024 au dimanche 28 avril 2024
	Mercredi 1^{er} mai (férié) - Jeudi 02 et vendredi 03 mai 2024 (Journées pédagogiques)
	Mercredi 08 et jeudi 09 mai 2024 (fériés) - vendredi 10 mai 2024 (Pont de l'Ascension)
	Lundi 20 mai 2024 (férié)

4 – Pass'Région :

Il est reconduit par l'établissement pour les anciens élèves et pour les nouveaux élèves, les inscriptions se font par le site de la région : <https://jeunes.auvergnerhonealpes.fr/206-commande.htm>. Un temps sera dédié à l'inscription dans l'établissement pour accompagner l'élève à faire la démarche s'il n'a pas réussi.

- Dès aujourd'hui, **les jeunes nouveaux entrants** peuvent commander leur Pass'Région.
- **Les jeunes déjà bénéficiaires du Pass'Région en 2022/2023** doivent conserver leur carte.

Elle sera rechargée à distance lorsque l'établissement aura revalidé les dossiers des jeunes pour 2023/2024. Les jeunes n'ont ainsi aucune démarche à faire et aucun matériel n'est nécessaire pour recharger les avantages sur leur Pass'Région.

Pièces jointes :

Pour TOUS :

- Liste des Fournitures scolaires
- Calendrier des dates de stage
- Information mutuelle Saint Christophe souscrite pour tous les élèves par l'établissement

Nouveaux élèves :

- Information Pass'Région

Anciens élèves :

- Certificat d'inaptitude à l'EPS (à retourner à l'établissement le cas échéant)
- Fiche sanitaire (à retourner au plus tard le jour de la rentrée)

A la demande :

- Dossier de bourses (à compléter, signer et retourner au plus tard le jour de la rentrée)
- Demande d'aménagement d'épreuves (tiers temps ou autre)